



Le CIm

CESSON-SÉVIGNÉ INFORMATIONS MAGAZINE

1^{ER} MARS 2025 - N°952



POLICE
MUNICIPALE

POLICE
NATIONALE

CULTURE

**Nouvelle expo
à la Galerie
Pictura**

DOSSIER

**Hôtel des Polices : nouvel
espace dédié à la sécurité**



Ville de
**CESSON
SÉVIGNÉ**



Dossier 13

L'Hôtel des Polices : nouvel espace dédié à la sécurité

La Ville en action 4-12

Retour en images 4
L'actu en bref 5
Vie de quartier 6
La Ville en action 7
Développement durable 12

Vie municipale 18-21

Expressions politiques 18
Conseil municipal 21

Ils font Cesson 22-29

Économie & commerces 22
Culture 25
Vie associative et sportive 27



Infos pratiques 30-31

Infos pratiques 30

Directeur de la publication : Jean-Pierre Savignac, le Maire
Élus référents : Jeanne Féret, adjointe à la vie citoyenne et à la communication ; Archibald Bagourd, conseiller délégué à la communication numérique
Directeur de cabinet : Maxime Dumoulin
Rédaction et mise en page : Service communication
communication@ville-cesson-sevigne.fr ; 02 99 83 52 00

Conception graphique : Yves Bigot
Impression : Chat Noir Impressions
Tirage à 11 300 exemplaires
Distribution : S'prium 06 31 63 07 23
Couverture : Hôtel des Polices
© Ville de Cesson-Sévigné



REMISE DES ÉLÉMENTS DATES À RETENIR

Remise des documents
par mail à
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Derniers délais, avant 12 h :

- Magazine du 1^{er} avril 2025 :
mercredi 5 mars
- Magazine du 1^{er} mai 2025 :
vendredi 4 avril

Chères Cessonnaïses,
Chers Cessonnaïses,

C'est avec plaisir que je vous présente ce nouveau numéro de notre magazine municipal consacré à la sécurité. Je sais que ce sujet est au cœur de vos préoccupations. L'actualité majeure est bien sûr la mise en service de l'Hôtel des Polices, un projet ambitieux que je vous invite à découvrir dans ces pages. Ce nouvel espace, symbole de notre engagement pour un cadre de vie serein, s'accompagne d'un renforcement de notre dispositif de vidéoprotection avec l'installation de 30 nouvelles caméras à travers la ville. Cela permettra notamment de mieux couvrir nos quartiers contre les cambriolages.

La sécurité c'est aussi la prévention, notamment sur la route et auprès de notre jeune public. Ainsi, régulièrement, la police municipale met en place un travail de pédagogie sur les axes routiers et auprès de nos écoles.

Enfin, récemment, le Plan Communal de Sauvegarde a été activé lors des inondations. Si les dégâts sont légers sur notre commune, il faut saluer l'anticipation des services municipaux ainsi que les aménagements réalisés à la suite des précédentes crues, qui nous ont permis de minimiser les dégâts, particulièrement dans le centre-ville. Je tiens à remercier chacune et chacun pour leur engagement durant cette période difficile.

L'engagement civique est d'ailleurs un marqueur et une source de fierté pour notre commune. À ce titre, nous avons été récompensés par la Marianne d'or du civisme pour notre taux de participation exceptionnel aux élections législatives de 2024. Cela témoigne du dynamisme de notre vie démocratique et de votre participation active quand il s'agit de faire porter notre voix. Pour continuer de l'encourager, depuis deux ans, nous remettons les cartes électorales aux jeunes majeurs, une façon de leur rappeler l'importance de leur rôle de citoyens.



© Eléa Brégère

Quant à notre vie de quartier, elle continue de se développer avec le lancement prochain de l'école de ViaSilva, dont la fin des travaux est prévue pour la rentrée 2027. Ce nouvel équipement, construit en bois et en verre, illustre notre engagement en faveur de l'éducation et du développement durable. Je souhaite également la bienvenue à Olivier Garo, qui succède à notre regrettée Jacqueline Turmel, et devient conseiller municipal aux commerces et aux entreprises de ViaSilva.

Cesson-Sévigné est une ville où nature, sport et culture se complètent harmonieusement. Chaque semaine, des animations dans les 3 domaines sont proposées. Aussi, je vous invite à découvrir la nouvelle exposition à la Galerie Pictura, dédiée au papier sous toutes ses formes ou encore à encourager nos sportifs sur les terrains, les bords de Vilaine et où au sein de la Glaz Arena. Profitez-en également pour découvrir nos parcs et espaces verts, vous saviez que des animaux entretenaient nos pâturages un peu partout dans la commune ?

Et si vous avez des difficultés à vous déplacer, le C'son bus reste à votre disposition pour vos déplacements dans notre belle ville.

Pour qu'elle reste belle et accueillante, je souhaite également aborder avec vous la question des incivilités. Pour cela, j'invite chacune et chacun à se mettre à la place des autres : pensez à celui qui marchera dans les déjections de votre chien, à celui qui devra descendre du trottoir à cause d'une haie mal taillée, ou encore à celui qui devra ramasser le sac laissé près d'un point de collecte. Dans ces pages, nous revenons sur quelques-unes de ces incivilités qui peuvent empoisonner le quotidien.

Enfin, je vous encourage à rejoindre la chaîne WhatsApp de la Ville. Elle nous a été très utile lors des récentes crues et vous permet de recevoir des actualités chaque vendredi.

(Retrouvez les infos page 5).

Votre Maire,
Jean-Pierre Savignac



18 janvier

Engagement civique !

Fière de compter sur l'engagement civique de ses habitants, la Ville s'est vu remettre, par André Lelièvre, président des anciens maires, la Marianne d'or du civisme pour son remarquable taux de participation (77,51 %) aux élections législatives de 2024.

Un moment opportun pour remettre aux jeunes majeurs cessonais leur première carte d'électeur et rappeler l'importance du rôle de citoyen.



22 janvier

Inauguration d'une nouvelle structure sportive

Jean-Pierre Savignac, Maire de Cesson-Sévigné, et Christophe Pinault, Président de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, ont inauguré l'Arbre à Basket en compagnie des enfants du Conseil Municipal des Jeunes et des écoles multisports de la Ville. Cette structure atypique, héritage des Jeux de Paris 2024, offre une nouvelle occasion de bouger, de s'amuser et d'inventer de nouveaux jeux, en accès libre dans le quartier de ViaSilva !

18 janvier

Le bûche tour a sensibilisé aux bons gestes à adopter lorsque que l'on utilise du chauffage au bois.

Des experts du réseau Fibois, d'Air Breizh et de la Maison de la consommation et de l'environnement (MCE) étaient présents place de l'Église pour dialoguer avec les Cessonais et les accompagner dans leurs pratiques.



8 février

Le repas des aînés

Bonne humeur et partage étaient les maîtres mots de cette journée orchestrée par l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale. Merci à Cesson Retraite Active et l'Amicale des Retraités pour l'animation, au service de restauration pour le repas et aux enfants du périscolaire des écoles publiques pour la confection des décorations sur le thème des courses nautiques.



Suivez notre actualité sur WhatsApp !

Rejoignez dès aujourd'hui la chaîne d'information WhatsApp de la Ville ! Chaque vendredi, recevez directement sur votre smartphone l'essentiel de notre actualité.

Depuis votre smartphone cliquez sur le lien disponible sur le site ville-cesson-sevigne.fr ou flashez le QR code ci-contre, il ouvrira automatiquement l'application vers la chaîne WhatsApp de la Ville. Pensez à activer la cloche pour recevoir les notifications et ne rien manquer



Éducation Portes ouvertes

📍 Lycée Ozanam : vendredi 7 mars, de 17h à 19h et samedi 8 mars, de 9h à 12h.

📍 Lycée Sévigné : samedi 15 mars de 9h à 12h.

Vie citoyenne

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant cet anniversaire.

Présentez-vous à l'Espace Citoyen, munis de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents. À cette occasion, une attestation de recensement vous sera remise. Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans et 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Que se passe-t-il en cas de recensement tardif ?

Cela implique une convocation tardive à la JDC, l'impossibilité de s'inscrire à un examen, et une non-inscription automatique sur les listes électorales.

► Possibilité de faire sa démarche en ligne : lien accessible via le site internet de la Ville

Enquête de l'Insee (Institut National de la Statistique et des Études Économiques)

Les statistiques sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'Insee effectue depuis de nombreuses années une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Les chiffres recueillis permettent de nous comparer avec nos voisins européens. Tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. La participation de tous à cette enquête est fondamentale, quelle que soit votre situation, car elle détermine la qualité des résultats. Les réponses sont strictement confidentielles.

Isabelle Carletet, enquêtrice de l'Insee, prendra contact avec les personnes concernées du 17 mars au 20 avril. Elle sera munie d'une carte officielle d'accréditation.

► insee.fr

Inondations

Déclaration jusqu'au 9 mars

La Ville de Cesson-Sévigné a été reconnue en état de catastrophe naturelle à la suite des inondations de janvier. Publié au Journal officiel le 9 février, l'arrêté ministériel permet aux sinistrés de demander une indemnisation auprès de leur assurance. Les déclarations doivent être faites avant le 9 mars 2025.

► Retrouvez le décret sur le site internet de la Ville

Rennes Métropole

Collectes des déchets : modification des jours de passage

Depuis le 3 février, la fréquence de jours de passage des collectes des ordures ménagères est modifiée. Les habitants en maisons individuelles seront collectés une semaine sur deux.

Modification des jours de collectes

• **ordures ménagères** (poubelle grise) : le lundi semaine paire

• **déchets recyclables (bac jaune)** : le mercredi semaine paire

► Tél : 0 223 622 622

Mobilités

Baromètre vélo :

participez à l'enquête !

Votre commune est-elle cyclable ? En moins de 10 minutes, répondez au Baromètre Vélo de la FUB.

Rendez-vous sur le site internet barometre.parlons-velo.fr pour donner votre avis sur le climat cyclable à Cesson-Sévigné ou des communes que vous parcourez sur vos trajets quotidiens.

► Plus d'informations sur fub.fr ou en contactant l'association Rayons d'Action (cessonsevigne@rayonsdaction.org)

ViaSilva : un quartier en plein essor

Le projet urbain ViaSilva poursuit son développement tandis que la vie de quartier prend forme. Entre l'arrivée de nouveaux habitants, les chantiers en cours et l'aménagement des chemins piétons et des espaces publics, un nouveau quartier représente un véritable défi d'organisation, notamment en matière de gestion des déchets et de lutte contre les incivilités. Pauline Blanquart, Morgan Jerabek et Tanguy Nicolas, référents de quartier, jouent un rôle essentiel en faisant le lien entre les habitants et la Ville afin de recueillir leurs besoins et de signaler les problématiques rencontrées.

Les élus, aux côtés de la SPLA ViaSilva, gestionnaire du projet urbain, sont à l'écoute des habitants pour trouver des réponses aux attentes immédiates et aux futurs besoins (par exemple : page 7, le projet d'école). Dans ce quartier multifacettes les aménagements se poursuivent :

- embellissement du parc ;
- amélioration de la signalétique ;
- ajout de points de dépôt pour les déchets ;
- modification des conditions de circulation.

Les référents constatent tous les bienfaits des nouvelles installations et attendent le printemps pour en profiter davantage. Découverte et embellissements : nous comptons sur vos retours !

► referents-viasilva@ville-cesson-sevigne.fr



Morgan Jerabek.

« Dès qu'un rayon de soleil apparaît, les familles profitent du parc. L'installation des prochains jeux pour enfants sont attendus avec impatience ! »

« Les habitants investissent les tables de ping-pong et de pique-nique, le terrain de foot, c'est très agréable aux beaux jours. »



Pauline Blanquart.

« Les gens sont heureux d'être là, il y a beaucoup d'aspects positifs. Je souhaite contribuer à l'animation du quartier en tant que référent. »



Tanguy Nicolas.



Voyage au cœur de la création numérique

Creative Seeds, école de formation aux métiers de l'animation 3D à ViaSilva, vous invite à découvrir l'univers fascinant de la création numérique lors de Creative Days, une journée unique, gratuite et ouverte à tous et toutes, le samedi 22 mars, de 10h à 17h.

Organisée par Creative Seeds, lieu dédié à l'image et au son, Creative Days offre l'opportunité de plonger dans les coulisses de la création numérique avec une série d'ateliers interactifs, une expérimentation en réalité virtuelle, une démonstration de Motion Capture, mais aussi des projections de courts métrages pour toute la famille. Que vous soyez passionné(e) d'animation, de 3D, de jeux vidéo ou de cinéma, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

► Tout le programme sur creativeseeds.fr

Nouvelle invitation à la balade

En 2024, Cassandra proposa l'aménagement d'un jardin zen à la Monniais dans le cadre de la 2^e édition du budget participatif. Lauréat de l'édition, le projet est pris en main par les agents des services Espaces Verts et Environnement, pour un résultat apaisant !

La porteuse de projet voulait redonner vie à l'ancienne bamboueraie du parc de la Monniais. En tenant compte des activités cyclo-cross et course d'orientation présentes dans le parc, les agents ont mis en valeur la végétation existante (bambous, fougères...) et tiré parti du cadre naturel de l'ancienne carrière de pierres pour créer un lieu de quiétude.

« Nous avons planté des végétaux provenant de nos régions, précise Christian Guigot, responsable de secteur au service des Espaces Verts. Quant au mobilier (bancs et chaises), il est fabriqué par les agents à partir d'arbres de la Monniais. » La floraison du site s'échelonne au fil des saisons et invite les promeneurs à redécouvrir un décor en perpétuelle évolution, où tous les sens s'éveillent au gré des parfums sélectionnés avec soin.

Pour Cassandra, porteuse du projet, « c'est une belle surprise, cela correspond parfaitement à mon idée. Des familles pourront venir se ressourcer dans cet endroit magnifique. L'aménagement est réalisé de façon cohérente, en harmonie avec ce site naturel. »



Cassandra, porteuse du projet, a fait le point avec les agents sur l'aménagement du jardin zen à la Monniais.

ViaSilva 2027 : une école innovante au cœur du quartier

ViaSilva franchit une étape clé avec le lancement de son école et la signature du contrat de maîtrise d'œuvre. Cet équipement essentiel, dont la livraison est prévue pour la rentrée 2027, accompagnera le développement du quartier en offrant aux jeunes habitants un cadre d'apprentissage de qualité.



Visuel du projet

Assis : Valentin Engassen, du Club Architecture ; Jean-Pierre Savignac, le Maire ; Jean-Paul Roda,



architecte mandataire ; Debout : François-Éric Godefroy, adjoint chargé de l'Urbanisme ; Denis Schneider, conseiller délégué à ViaSilva et Céline Francq, inspectrice de l'Éducation Nationale.

Ce contrat de maîtrise d'œuvre est signé avec l'architecte Jean-Paul Roda. Son cabinet est lauréat du concours de maîtrise d'œuvre, sur les 133 projets reçus par la Ville. « Signer ce document est un moment très particulier dans la vie d'un maire. Construire une école est rare dans le département. Cesson-Sévigné grandit et nous voulons accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, a commenté Jean-Pierre Savignac. Ce projet a été choisi à l'unanimité pour ses qualités architecturales, constructives et surtout ses qualités d'usage. »

L'école respectera les exigences écologiques de la ZAC, notamment en matière de performance bas carbone, avec une construction bois et verre. L'installation d'un chauffage en géothermie, réversible et des panneaux solaires fait écho au projet de cuisine centrale. « Nous souhaitons intégrer les enfants à cette démarche en leur expliquant les principes écologiques qui guideront la construction de leur future école », explique Jean-Paul Roda.

Dans un premier temps, l'établissement comprendra huit classes et un espace périscolaire, avec une capacité d'extension jusqu'à 14 classes en fonction des besoins futurs.

Petite Enfance : expérience à vivre avec vos tout-petits



La Maison de l'Enfance (service municipal), en partenariat avec le Relais Petite Enfance, les crèches et la Médiathèque, propose des animations spécialement conçues pour nos plus jeunes citoyens ! Cet événement crée une double opportunité : favoriser les échanges entre professionnels et offrir aux tout-petits de nouvelles expériences ludiques et éducatives.

Du 15 au 22 mars, les professionnels de la petite enfance se mobilisent pour concocter un programme riche et interactif. Espaces créatifs, découvertes sensorielles et ateliers autour du livre attendent les tout-petits de 0 à 3 ans au sein de la Médiathèque, pour une semaine placée sous le signe de la curiosité et du partage.

Parents, profitez aussi d'un moment privilégié avec vos enfants

La Médiathèque ouvre également des créneaux d'animation aux parents de jeunes enfants (0-4 ans), afin de partager des moments privilégiés autour du livre et de l'éveil sensoriel.

L'atelier sera ouvert aux familles sur inscription. Un espace où l'on stimule les sens à travers des jeux de lumières, des textures et des sons ! Une expérience sensorielle appelant au calme et à la découverte tout en douceur entre l'enfant et son parent. Sylvie, médiathécaire, proposera aussi une lecture animée.

Créneaux familles

🕒 mercredi 19 mars à 10h30

🕒 samedi 22 mars à 10h et 11h,

à la Médiathèque du Pont des arts

Sur inscription en ligne : ville-cesson-sevigne.fr



SEMAINE NATIONALE
DE LA
PETITE ENFANCE
2025

à 10h30
Mercredi 19
Samedi 22
mars à 10h et 11h

Parents/enfants 0-4 ans

Lecture animée

Espace sensoriel

Un moment
de partage
avec vos enfants

à la Médiathèque
du Pont des arts

Sur réservation
en ligne

ville-cesson-sevigne.fr

C'son bus, le remède contre l'isolement et la perte d'autonomie

Depuis plus d'un an, le C'son bus est bien plus qu'un simple moyen de transport ! Ce dernier joue un rôle clé pour rompre l'isolement des personnes âgées de plus de 75 ans et des personnes en perte d'autonomie. Les Cessonnais l'ont adopté pour leurs rendez-vous médicaux, personnels ou de loisirs uniquement à Cesson-Sévigné : un vrai succès !



Célia et Manuela vous accompagnent au quotidien.

Célia et Manuela, volontaires en service civique au sein du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la Ville se sont engagées dans un programme citoyen. Leur mission de transport constitue aussi une opportunité pour rencontrer les seniors, tisser du lien et partager avec eux des souvenirs et conseils essentiels.

Pour bénéficier au mieux du C'son Bus, on vous rappelle quelques règles essentielles :

- ➔ anticipez vos déplacements pour planifier les trajets
- ➔ respectez le code de la route : ceinture obligatoire
- ➔ ne sont pas tolérés : les animaux de compagnie, le vapotage et le tabac durant le trajet.

➔ seuls les conjoints sont autorisés à accompagner les passagers. Malheureusement, le bus n'est pas équipé pour les fauteuils roulants.

Tarif : 2 € par trajet (aller-retour : 4 €). Le paiement s'effectue au départ.

Horaires : du lundi au jeudi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45 ; le vendredi, de 9h à 11h45 et de 13h à 15h45.

► Contact : 06 11 25 20 52. N'hésitez pas à laisser un message en indiquant votre demande et vos nom et prénom.

Maison Helena, plus qu'un logement, un lieu de vie

Depuis novembre, les premiers résidents ont emménagé à la Maison Helena, résidence de 26 logements adaptés aux seniors autonomes, située au Placis Vert. Seuls ou en couple, ils découvrent leur nouveau cadre de vie conçu pour favoriser le bien-être et la convivialité.

Nicole est arrivée la première dans son appartement. « J'ai reçu les clés le 28 novembre et dès 10h le déménageur est arrivé ! Je suis très contente d'être ici. Toute ma famille se réjouit pour moi » raconte-t-elle avec enthousiasme. Pour Jacqueline et Daniel, cet emménagement est un soulagement « nous attendions depuis 5 ans ! » confient-ils.

Émilie Schmit, coordinatrice du projet de vie sociale de la résidence, leur a rapidement rendu visite et présenté les espaces partagés, essentiels pour créer du lien et prévenir l'isolement. Ils seront des lieux d'échanges, d'animations et d'ateliers comme les cours de couture



Émilie Schmit, debout, accompagne les résidents.

organisés par Émilie. En tant qu'agente du CCAS, elle assure également un accompagnement individuel des résidents.

Mercredi 29 janvier, ils se sont réunis pour la rédaction du règlement intérieur de la salle de convivialité. « La salle commune est un lieu chaleureux, nous sommes heureux de faire connaissance autour d'un café. » souligne Jacqueline.



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION
Aménagement salle de bain
Remplacement de chaudières



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : 02 99 83 74 28 - patricehuline@orange.fr

irripiscine
By IRRIJARDIN

VOTRE SPÉCIALISTE

PISCINE & SPA

CESSON SÉVIGNÉ
2 rue de la Rigourdière
02 30 96 11 01

MELESSE
rue de la Perrière
ZAC ConfortLand
02 30 96 34 01

Portes ouvertes
du 20 au 22 mars
VENEZ EN PROFITER !

GIBOIRE

Ils nous ont fait confiance, pourquoi pas vous ?

“Fiabilité, esprit de service, grande réactivité : merci !”
Acquéreur d'un appartement à Cesson-Sévigé

Vous souhaitez acheter, vendre, louer ou mettre en gestion votre bien ? Notre équipe vous propose un accompagnement personnalisé pour donner vie à votre projet immobilier !

Rencontrons-nous !
2 Place de l'Église
02 23 45 60 60
contact.est@giboire.com



Bien entendre c'est mieux comprendre

Et si le moment était venu de mesurer votre capital auditif ?



Laura JAN
Audioprothésiste D.E.

sonance
AUDITION

CESSON-SÉVIGNÉ

15 Mail de
Bourgchevreuil

02 23 05 04 04

Contactez
-nous !

Incivilités : et si on changeait la donne ? En respectant les autres

Petits gestes, grands impacts : les incivilités du quotidien peuvent gâcher la vie de tous. Pourtant, avec un peu de bon sens et de respect, nous pouvons tous contribuer à une ville toujours plus agréable.

Animaux : des maîtres responsables

Non aux trottoirs et espaces verts souillés par les déjections.

Oui aux sacs à crottes disponibles en ville et aux gestes civiques. (Pensez à les jeter dans une poubelle et non dans la nature !)
Un petit sac, un grand respect pour les autres !



Oui aux chiens tenus en laisse dans l'espace public. Même « gentils », vos animaux domestiques peuvent effrayer un passant, un enfant ou encore courir sur des

nouvelles plantations !

Les contrevenants risquent une amende de 150 € en cas de non-respect de ces obligations.

Rappel : la taille des haies

Non aux haies de plus de 2 mètres (si elles se trouvent à moins de 2 mètres de la limite séparative de votre propriété).

Oui aux haies entretenues qui ne dépassent pas sur la voie publique et ne gênent pas les piétons. La taille des haies est déconseillée entre le 15 mars et le 15 juillet pour protéger la nidification des oiseaux.

Déchets : des gestes simples

Non à la pelouse jetée dans les lieux publics, même isolés. La tonte n'est plus acceptée dans les déchetteries, mais ce n'est pas une raison ! Des techniques existent pour utiliser votre pelouse (mulching, compost...)
Retrouvez toutes les astuces sur metropole.rennes.fr



Non aux sacs-poubelles abandonnés sur le trottoir, aux mégots jetés au sol, aux encombrants laissés n'importe où.

Oui aux bacs de tri, aux déchets dans les poubelles publiques (et non par terre), aux cendriers installés dans la commune et aux déchetteries pour les objets volumineux ! On ne les abandonne pas sur le trottoir ou à côté des poubelles.

L'abandon ou le dépôt sauvage de déchets sur l'espace public est strictement interdit et passible d'une sanction pénale, allant d'une amende de 35 à 1500 € en fonction de la nature et des circonstances de l'infraction.



Oui au bon tri des déchets !

Pas de composteur individuel ? Déposez vos déchets alimentaires dans les composteurs collectifs installés en ville. Les bouteilles en verre ? Elles vont dans les conteneurs, pas à leurs pieds !

Non aux composteurs individuels installés sur l'espace public, vous devez les disposer dans votre jardin !

Lutte contre les chenilles processionnaires que fait-on ?



La Ville établit un plan annuel de lutte contre les chenilles processionnaires dans les chênes et les pins du domaine public afin de protéger notre santé, celle de nos animaux et préserver les végétaux.

Les poils urticants (ou soies) émis par les chenilles processionnaires du pin et du chêne sont très irritants pour l'Homme, et représentent un véritable enjeu de santé publique. L'objectif n'est pas d'éradiquer les chenilles car elles représentent une ressource alimentaire importante pour certains oiseaux (mésanges, huppe fasciée) mais il faut limiter leur impact dans les zones les plus fréquentées par le public.

La Ville investit dans l'installation de plus de 100 pièges à collier. Cette méthode consiste à piéger les chenilles en procession lors de la descente

des arbres. La collerette du piège bloque les chenilles et les dirige vers dans le sac collecteur via un tube. La lutte doit être collective pour être efficace (collectivités, grands propriétaires fonciers, bailleurs, particuliers...)

Si vous avez des chenilles processionnaires dans votre jardin, vous êtes tenus de prendre les mesures nécessaires pour les éliminer.

► Plus d'informations : chenille-risque.info

Le saviez-vous ?

Le service Espaces Verts entretient, établit des diagnostics, fait des propositions d'aménagement et d'embellissement sur l'ensemble des espaces publics de la Ville. Les parcs, les jardins, les espaces naturels, les rond-points, les abords des équipements municipaux... représente 226 ha.

- ➔ 130 ha de surfaces enherbées
- ➔ 9,7 ha de massifs
- ➔ 7,5 km de haies
- ➔ 24,8 ha de terrains de sport
- ➔ 44 ha de boisement
- ➔ 44 km de chemins

226 ha
d'espaces
verts



Éco pâturage



Pour les aider dans l'entretien des nombreux espaces les agents peuvent compter sur des collègues efficaces et sympathiques !

La Ville compte 10 boucs et 21 béliers dans ses effectifs. Des animaux dont prennent soin les équipes afin de maintenir ce mode d'entretien écologique.

Vous les croiserez peut-être lors de vos balades, n'hésitez pas à les observer tout en respectant leur tranquillité.

Hôtel des Polices : **nouvel espace dédié à la sécurité**

En partenariat avec le Ministère de l'intérieur, ce projet ambitieux illustre la volonté de la municipalité de garantir à chacun un cadre de vie plus serein et sécurisé. L'Hôtel des Polices mutualisées devient un pilier central de la sécurité dans notre ville.

Le regroupement des forces de Police Nationale et de Police Municipale rend un service de proximité plus accessible aux habitants dans un lieu d'accueil commun. Cet espace moderne et fonctionnel facilite les démarches et les échanges avec les forces de l'ordre.

Grâce à cette alliance renforcée, Cesson-Sévigné se dote des moyens nécessaires pour faire face aux défis contemporains de sécurité et de tranquillité publique. L'Hôtel des Polices se veut ainsi être un symbole de confiance et de protection pour tous les habitants.



Un accueil mutualisé pour faciliter vos démarches



Horaires d'accueil de l'Hôtel des Polices :

- ☛ Du lundi au vendredi, de 9h à 18h
- ☛ Le samedi, de 7h à 12h (uniquement Police Municipale)

Contacts :

- ☛ Police Nationale : 02 57 87 10 05
- ☛ Police Municipale : 02 99 83 52 14
06 09 35 73 92

Le 20 janvier dernier, Cesson-Sévigné est devenue l'une des premières Villes de l'Ouest à se doter d'un Hôtel des polices. La Police Municipale et la Police Nationale travaillent désormais ensemble dans un lieu unique, situé mail de Bourguevreur.

Un lieu pensé pour la coordination et la proximité

Réalisé dans le cadre du "continuum de sécurité" de l'État, ce projet favorise une meilleure coordination entre les forces de l'ordre et leurs partenaires, comme les services sociaux ou l'Éducation nationale. Pour les habitants, ce regroupement simplifie les démarches : un seul et même lieu d'accueil pour toutes les questions de sécurité.

Des locaux modernes et fonctionnels

Au rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie, l'Hôtel des polices combine sécurité et praticité. Dès l'entrée, un sas sécurisé garantit la tranquillité des visiteurs. À l'intérieur, des espaces partagés permettent aux deux services de collaborer efficacement : bureaux en open space, salles d'audition, armurerie, centre de surveillance urbain (CSU) et espace de restauration. Chaque police dispose également de ses propres bureaux adaptés à ses missions spécifiques.

« Ce regroupement mutualise les deux forces de polices en intégrant les besoins fonctionnels de chaque service avec un accueil unique, souligne Yannick Le Scornet, chef de la Police Municipale. C'est un moyen de renforcer les relations, les échanges qui s'inscrit pleinement dans une police de sécurité du quotidien. »

Les principales missions de chacun

La Police Nationale,

- ☛ est sous l'autorité du ministère de l'Intérieur ;
- ☛ est composée de trois agents et d'une secrétaire ;
- ☛ accueille le public pour recevoir les plaintes ;
- ☛ assure le suivi des procédures judiciaires.

« Le matin nous prenons en charge les plaintes des Cessonnois et des Cantepiens et l'après-midi, nous traitons les dossiers judiciaires qui nous sont attribués » précise le Major Dominique.

La Police Municipale,

- ☛ est sous l'autorité du Maire ;
- ☛ est composée de neuf agents ;
- ☛ assure la surveillance générale du territoire ;
- ☛ intervient sur des faits de délinquance sur la voie publique ;
- ☛ contrôle les nuisances (sonores, abandon de déchets sur la voie publique...);
- ☛ assure l'opération "tranquillité vacances" ;
- ☛ intervient pour la prévention routière auprès des écoles.

Vidéoprotection : un CSU au cœur de l'Hôtel des Polices

L'Hôtel des polices accueillera prochainement dans ses locaux, un Centre de Surveillance Urbain (CSU). Le CSU est une salle de contrôle dédiée où la Police Municipale ou Nationale supervisent en temps réel les images des caméras de vidéoprotection. Ce dispositif viendra renforcer les outils de vidéoprotection actuellement en déploiement sur notre territoire, veillant à conjuguer efficacité et respect des libertés individuelles.

Un nouveau déploiement de caméras

En collaboration avec les référents sûreté de la Police Nationale et des prestataires spécialisés, la Police Municipale et le service informatique ont réalisé une analyse stratégique pour déterminer les meilleurs emplacements des nouvelles caméras. Plusieurs secteurs ont été ciblés et seront prochainement équipés : le quartier ViaSilva, les abords du groupe scolaire Bourgchevreuil, les ronds-points de Carrick-on-Shanon, Beausoleil, la Boulais et l'intersection de la rue de la Croix Connue et du boulevard Saint-Roch.



Jean-Pierre SAVIGNAC Le Maire



Comment évaluez-vous la situation actuelle en matière de sécurité ?

Nous vivons dans un environnement de plus en plus difficile à traiter. En ouvrant un journal, il est facile de constater que dans les grandes villes autour de nous les faits de délinquances se multiplient. De notre côté, nous faisons notre possible pour anticiper nos actions sur la sécurité afin de maintenir la tranquillité publique à Cesson-Sévigné.

Quelles mesures concrètes avez-vous mises en place ?

Depuis 2017, nous avons installé une cinquantaine de caméras. D'autres sont actuellement en cours de déploiement. En janvier, nous avons ouvert l'Hôtel des Polices. Des discussions avec le ministère de l'Intérieur, retardées par l'absence de loi de finances, visent à renforcer les effectifs de police avec une demi-dizaine de recrutements dans les prochains mois. À terme, l'Hôtel des polices accueillera une trentaine d'agents pour accompagner le développement de la ville.

Quelles autres innovations sont à venir ?

Nous avons la volonté de mettre en place une ou plusieurs caméras nomades afin de cibler des endroits qui seraient particulièrement sensibles au fait de délinquance. Ils s'agit de caméras que l'on pourrait déplacer afin de cibler des lieux où les cambriolages et les dépôts sauvages sont très présents. Avec l'arrivée du Centre de Supervision Urbain, nous réfléchissons également à la mise en place de la vidéo verbalisation.

Qui visionne les images ?

Les images captées par les caméras sont visualisées, en temps réel ou a posteriori si nécessaire, par les policiers municipaux habilités. L'équipement de visionnage des vidéos est installé à l'Hôtel des polices. Jusqu'à présent, seule la Police Municipale avait accès aux images. « Une demande est adressée à la Préfecture pour que la Police Nationale puisse également y avoir accès. Cela favorisera une meilleure coordination et une efficacité accrue. » précise Yannick le Scornet. Ces installations respectent strictement la réglementation en vigueur concernant la protection des données personnelles et garantissent un usage exclusivement dédié à des fins sécuritaires.

Le chiffre

67

C'est le nombre de caméras à terme avec les 29 nouvelles caméras installées en 2025 et 2026 (en comptant les caméras du métro), comme expliqué lors du JT de TF1 le 11 février.



La prévention au cœur du métier des policiers

Si l'Hôtel des Polices permet d'accueillir dans de meilleures conditions les habitants et de mutualiser les compétences, le métier de policier municipal est avant tout un métier de terrain. Au-delà des interventions sur la voie publique, la police municipale accompagne les enfants du CM1 au passage du permis vélo. Un rôle essentiel de prévention et de sécurité réalisé en partenariat avec les éducateurs sportifs pour rouler en toute sécurité.



Après la théorie...

Adopter les bons réflexes dès le plus jeune âge

Tous les élèves de CM1 des écoles Beausoleil, Bourgneuil et Notre-Dame bénéficient d'un cycle de cinq séances pour se familiariser avec le vélo. « Certains n'ont jamais fait de vélo » constate Cécile Bécot, agente de la police municipale. En charge de la partie théorique, elle sensibilise les élèves aux équipements obligatoires du cycliste et du vélo (lumières, freins ou catadioptres...), aux panneaux de signalisation et aux règles de circulation.

« Comment reconnaître un panneau ? Sa forme - ronde, carrée ou triangulaire - donne une première indication. La compréhension du panneau est essentielle pour anticiper les dangers et adopter les bons comportements. Ce sont les bases » souligne Cécile Bécot. C'est un apprentissage fondamental, car ces règles devront être respectées tout au long de la vie.

Du guidon à la route : un apprentissage progressif

Après la théorie, place à la pratique ! Sous la supervision des éducateurs sportifs, les élèves apprennent à manier le vélo en toute sécurité. « À la fin de ces six séances, les enfants sont à l'aise et maîtrisent les bases du cyclisme ! » précise Flavien Le Cadre, éducateur sportif de la Ville co-animateur des ateliers avec Elodie Morin-Serot.

Les exercices abordent les gestes essentiels : monter et descendre de vélo en toute sécurité, s'arrêter à un stop, négocier un rond-point... Les cinq premières séances se déroulent dans la cour du centre de loisirs, avant une mise en application réelle sur un parcours dans les rues et chemins de Cesson-Sévigné.

À l'issue du programme, un contrôle de connaissances valide les acquis. Grâce à cette formation, les jeunes cyclistes abordent avec confiance le passage du permis vélo en CM2 !



... la pratique.

Partenariat avec les Groupes de partenariats opérationnels (GPO)

Les GPO ont été lancés au printemps 2019 dans le cadre de la police de sécurité au quotidien. Une fois par mois, les agents des Polices Municipales de Cesson-Sévigné et Chantepie et du commissariat de secteur de Maurepas se réunissent pour discuter autour des problèmes de délinquance sur la voie publique, les trafics en tout genre... « Pour chaque problème, il faut établir un diagnostic collectif et trouver une solution. » précise Yannick Le Scornet.

Face aux crues exceptionnelles la Ville active le PCS



Vue des Vieux Ponts, le 28 janvier.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil mis en place par la mairie pour anticiper et gérer les situations d'urgence qui pourraient toucher la commune (phénomènes météorologiques, séisme, risques technologiques ou risques sanitaires). Fin janvier, notre commune a traversé un épisode de crues exceptionnel pour lequel, par principe de précaution, le PCS a été activé.



Michel GOURSOLAS
Adjoint chargé de la sécurité, informatique et transports alternatifs

Comment être plus efficace sur les projets de sécurité à Cesson-Sévigné ?

Nous avons choisi de travailler sur quatre axes structurels :

- L'identification des risques et de leur évolutions à partir de situations de références et de capteurs (le DICRIM, les outils d'alertes comme vigicrues, les bilans d'accidents et de plaintes, les signalisations d'usagers,...) ;
- Le renforcement des infrastructures et des moyens (aménagement cyclables, plan de circulation, réseau de vidéo protection, hôtel des polices, convention avec des acteurs de sécurité civile, ...);
- La prévention, sensibilisation et formation : sur tous les sujets de sécurité, faire que les citoyens aient les moyens d'accéder à des ressources leur permettant d'adopter les bons gestes de prévention et d'avoir les réflexes adaptés face aux événements (formation des scolaires, programmation d'ateliers sécurité cambriolages, sensibilisation des associations aux bonnes pratiques de sécurité, sensibilisation cybersécurité...);
- L'efficacité dans l'action : exercices permettant d'améliorer la réactivité du PCS, moyens donnés aux forces de l'ordre pour travailler en réseau, meilleurs collectes des informations, meilleure information du public sur les situations de crises,...

Le Plan Communal de Sauvegarde recense plusieurs informations et il permet, en cas de besoin, d'organiser les secours et de coordonner les actions des différents services (pompiers, police, mairie, ...).

Le 28 janvier face à l'épisode exceptionnel de crues, la Ville a activé le PCS. Grâce aux aménagements réalisés par le passé le centre-bourg a été épargné par les inondations. Un contraste frappant avec celles de 1977, où certains habitants se déplaçaient en barque.

Dans le cadre de ce dispositif, les services techniques et la Police Municipale ont parcouru la ville pour sécuriser les zones à risque : restrictions de circulation, information des habitants concernés, protection des biens avec la mise à disposition de parpaings et de sacs de sable et sécurisation des équipements communaux (golf, base nautique, vestiaires du terrain de foot...). Par mesure de précaution et en application d'un arrêté préfectoral de crise, les activités nautiques ainsi que l'accès aux berges et aux parcs sensibles ont été suspendus. Un numéro spécial inondations a également été mis en place pour informer et accompagner la population.

À Cesson-Sévigné, nous collaborons avec la Protection Civile pour renforcer la sécurité et l'entraide en cas de déclenchement du PCS. Ce partenariat permet de déployer rapidement un centre d'hébergement d'urgence et d'activer des moyens de pompage/nettoyage sur des zones touchées.



Envie de connaître les risques près de chez vous ? Rendez-vous sur georisques.gouv.fr

Egalité femmes-hommes / Budget participatif



À l'occasion de cette journée, nous tenons à rappeler l'importance de la loi portée par Simone Veil il y a maintenant 50 ans, reconnaissant le droit à l'IVG (interruption volontaire de grossesse), une étape décisive pour les droits des femmes.

Si un certain nombre de points évoluent en matière d'égalité femmes-hommes, on peut encore constater des différences importantes dans l'accès à certaines professions, à certains postes de responsabilité au sein des entreprises mais aussi au niveau associatif et politique.

Au sein de Rennes et Rennes Métropole les élu.es ont voté un plan d'action égalité femmes-hommes pour 2024-2028, n'hésitez pas à le consulter sur le site metro.pole.rennes.fr.

À Cesson-Sévigné, des actions en ce sens sont menées ponctuellement. **Nous regrettons qu'elles ne s'inscrivent pas dans un plan d'action, et qu'aucune évaluation ne soit menée.**

Enfin, nous le déplorons, **il n'y a plus de permanence du Planning familial dans notre commune.** Pour les contacter appeler le centre de Rennes au :

02 99 31 54 22

Le 3^e budget participatif de la ville est lancé, les projets

À l'heure où nous écrivons ces lignes (fin janvier), de nombreuses communes de notre Département et de notre Métropole sont sinistrées à la suite des crues de plusieurs cours d'eau.

Toutes nos pensées vont aux habitants sinistrés, ainsi qu'aux agents des communes et à l'ensemble des forces publiques, mobilisés dès la première heure pour venir en aide à ces habitants.

que vous avez soumis en début d'année sont en cours d'analyse par les services municipaux concernés. Par ailleurs les projets des 2 premiers budgets participatifs sont réalisés ou en cours de réalisation. Nous disposons donc de suffisamment de recul pour proposer des axes d'amélioration sans toutefois remettre en cause le règlement intérieur de ce dispositif.

Concernant les projets réalisés, si certains comme l'aire de jeux inclusive, rencontrent un réel succès auprès des familles cessonaises, d'autres projets nous paraissent sous-utilisés malgré leur objectif tout à fait louable.

👉 **Proposition : évaluer avec le porteur de projet**, sa réalisation et son utilisation, un an maximum après sa mise à disposition, afin d'y apporter des améliorations.

Concernant les projets non retenus parce que non conformes au règlement intérieur ou n'ayant pas obtenu suffisamment de voix lors du vote des habitants,

👉 **Proposition : Formaliser le processus d'une 2^e soumission de ces projets** (éventuellement revus et corrigés avec l'aide des services municipaux) via le site jeparticipe.ville-cesson-sevigne.fr.

Des projets sont écartés car ils ne sont pas conformes au règlement intérieur, en particulier **des projets qui relèvent essentiellement du fonctionnement** et non de l'investissement. **Certains sont toutefois particulièrement pertinents et mettent en évidence des manques au niveau des réalisations communales.**

👉 **Proposition : Prioriser ces projets**, et étudier la possibilité de les intégrer au budget de fonctionnement de la ville.

Nous avons quitté le réseau social X - Parce que nous refusons d'être les complices de la machine à manipuler l'opinion qu'est le réseau X depuis son acquisition par Elon Musk, nous avons fait le choix de quitter ce réseau le 20 janvier, pour une alternative qui respecte la liberté d'expression. Nous restons présents sur nos autres réseaux sociaux, vous pouvez aussi désormais nous rejoindre sur Bluesky [@cessonsolidaire.bsky.social](https://bsky.social)

📍 **Notre permanence du samedi matin à 11h, salle du Pressoir : 15 et 29 mars**

📧 elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr

📱 [@cessonecologieetsolidaire](https://www.instagram.com/cessonecologieetsolidaire) 🐦 [@cessonsolidaire.bsky.social](https://bsky.social/@cessonsolidaire.bsky.social)

Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : plus d'impôts, moins de service

Depuis le 3 février, la fréquence de ramassage de vos ordures ménagères est réduite de moitié. Désormais, les poubelles grises et les déchets recyclables ne sont collectées qu'une semaine sur deux.

Cette décision, prise par Rennes Métropole, s'accompagne d'une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, suscitant votre colère et votre incompréhension. Nous le comprenons, cette décision ne prend ni en compte les besoins réels des habitants, ni les spécificités locales.

Une décision imposée par Rennes Métropole

Il est important de souligner que cette modification n'est pas une initiative de la municipalité de Cesson-Sévigné. Elle a été imposée par Rennes Métropole, qui justifie cette réduction de service par une volonté de réduire les coûts et d'optimiser les collectes. La gestion de la rénovation de l'incinérateur de déchets de Villejean (dont les coûts ont explosé) revêt à notre avis une part de responsabilité dans cette hausse.

Des conséquences concrètes pour les habitants

Cette nouvelle organisation pose plusieurs problèmes :

- ➔ Augmentation des taxes : les Cessonnais paient plus cher pour un service moins fréquent. Cette hausse de la taxe pénalise les foyers, déjà touchés par l'inflation et la hausse du coût de la vie (jusqu'à 3 augmentations et 165 % d'augmentation selon le secteur d'habitation dans lequel vous habitez à Cesson-Sévigné)

- ➔ Une communication peu claire : bien que Rennes Métropole souhaite encourager le tri sélectif, la réduction des collectes ne s'accompagne ni d'une communication claire ni de solutions concrètes pour aider les habitants à mieux trier leurs déchets.

- ➔ Un rodage nécessaire : au début du mois dernier, nombre d'entre vous se sont retrouvés un peu perdu à la suite de l'application de la nouvelle fréquence de collecte. Nous espérons que tout rentrera dans l'ordre rapidement.

Notre position : défendre vos intérêts

Notre majorité regrette profondément cette situation. Nous nous engageons à défendre vos intérêts et à faire entendre votre voix auprès de Rennes Métropole. Les trois représentants de la majorité municipale au conseil de Rennes Métropole ont d'ailleurs voté contre la hausse de la TEOM, ce qui n'est pas le cas de la représentante de l'opposition municipale.

Nous serons très attentifs à ce que le taux de la TEOM soit abaissé dès que la situation de l'incinérateur de Villejean sera résolue mais Rennes Métropole n'annonce pas de baisse potentielle avant 2027.

Nous croyons en une gestion des déchets qui soit à la fois efficace, respectueuse de l'environnement et adaptée aux besoins des habitants. Pourquoi n'avoir pas proposé une collecte des encombrants à Cesson-Sévigné ? Cette décision unilatérale de Rennes Métropole ne répond à aucun de ces critères. Nous continuerons à nous battre pour un service public de qualité et accessible à tous.

Le Maire Jean-Pierre Savignac

reçoit sur rendez-vous,
chaque mercredi de 8h30 à 10h.
Tél. : 02 99 83 52 00

Permanences des adjoints

le samedi de 10h à 12h,
à l'Espace Citoyen

Permanences des élus

Samedi 1^{er} mars

Michel GOURSOLAS, adjoint chargé de la Sécurité, de l'informatique et des transports alternatifs

Samedi 8 mars

Isabelle WYART, adjointe chargée des Finances et du Budget

Samedi 15 mars

Yannick GABORIEAU, adjoint chargé du Développement durable, du cadre de vie et de la Voirie

Samedi 22 mars

Gwenaëlle DELPAL, adjointe chargée de la Culture

Samedi 29 mars

Jean-Pierre SAVIGNAC, le Maire

MAÎTRE D'ŒUVRE depuis 1988



PLANS 3D

PLANS PERSONNALISÉS



RÉNOVATION



EXTENSION

RENNES HABITAT

NEUF ■
EXTENSION ■
RÉNOVATION ■

Agence à Cesson-Sévigné
02 99 62 57 31
www.rennes-habitat.fr

E&D
ESSENTIEL D'UN
DOMICILE



ENTRETIEN
DU DOMICILE



ENTRETIEN
DES EXTÉRIEURS



AIDE À LA
PERSONNE

& Agence de Cesson
2 Place des Arcades
02 22 91 04 11

& Agence de Chantepie
15 Place de l'Église
02 22 91 04 10



cession@essentiel-domicile.fr | www.essentiel-domicile.fr

CRÉDIT
50%
D'IMPÔT



MENUISERIE
Bruno Delahaye

NEUF

RÉNOVATION

108 route de Fougères
La Victoire
35510 Cesson-Sévigné

02 99 62 18 40
www.brunodelahaye.fr
menuiserie@brunodelahaye.fr

Escalier - Fenêtre - Porte - Agencement - Parquet

中國
味道

Le Goût
de la Chine



TIZEN
Gastronomie Chinoise

www.ti-zen.fr
Réservation - Click&Collect
Livraison - Repas de Groupe

02 99 63 97 86
Du lundi au samedi, midi et soir
Dimanche soir
Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES

Compte-rendu du Conseil municipal du 5 février

Voici les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du 5 février.

Installation d'un élu au Conseil municipal

Jacqueline Turmel est décédée le 3 janvier 2025. Conformément au code général des collectivités locales, il a été fait appel au suivant immédiat sur la liste des élus de la majorité qui a refusé le poste de conseiller municipal. Par conséquent, il a été fait appel au suivant sur la liste. Olivier Garo a accepté le poste de conseiller municipal.

Qualité de l'air : travaux de ventilation du groupe scolaire Bourgchevreuil

La Ville se soucie de la qualité de l'air dans les bâtiments et travaille sur l'optimisation des systèmes de ventilation existants dans les bâtiments. Dans ce cadre, les élus ont approuvé à l'unanimité le projet des travaux de ventilation au groupe scolaire Bourgchevreuil, pour un montant prévisionnel de 230 022 € HT.

Projet de variateurs de pompes au stade d'eaux vives

Le projet d'achat des variateurs de pompes de l'équipement sportif a été approuvé à l'unanimité. Il permettra d'économiser par an environ 229 700 kWh, soit 29 tonnes de CO₂ et environ 70 000 €.

Lutte contre les ragondins et les rats musqués

Le ragondin et le rat musqué sont classés animaux nuisibles. L'indemnisation d'un montant de 1 350 € accordée par délibération du 7 février 2024 a été attribuée aux deux bénévoles en tenant compte du nombre de sorties réalisées et du nombre de rongeurs tués. Au total, 218 ragondins et 2 rats musqués ont été tués. Pour l'année 2025, le montant de l'indemnité est fixé à 1 350 €.

Lutte contre le frelon asiatique

Les élus ont validé à l'unanimité la convention pluriannuelle 2025-2027 relative à la mise en place d'un programme de lutte collective contre le frelon asiatique avec la FGDON35, qui organisera la destruction systématique des nids de frelons asiatiques sur demande des services municipaux, des services de secours ou à la demande des particuliers.

126 interventions ont été réalisées en 2024. La Ville s'engage à prendre directement en charge de manière forfaitaire, entre le 1er avril et le 5 décembre de chaque année, la destruction des nids (de 1 à 130 interventions : 8 300 €).



Olivier Garo, nouveau conseiller municipal.

Accueil du chanteur Oxmo Puccino dans le cadre de la saison culturelle 2025-2026

La ville de Cesson-Sévigné a l'opportunité d'accueillir le chanteur le 27 novembre 2025, pour une date unique en Ille-et-Vilaine et l'une des rares en Bretagne lors de sa saison culturelle 2025-2026. Les élus ont validé à l'unanimité le concert, prévu pour une jauge de 1 100 personnes (tout debout). Une partie des billets (400 places) sera réservée pour une mise en vente spécifique en juin 2025, à l'occasion de la présentation de la saison culturelle, afin de satisfaire le public habituel de la saison.

Mise en œuvre sécurité du système d'information de la Ville

Face à l'augmentation des cyberattaques touchant notamment les collectivités, la Ville a réalisé une étude pour disposer d'un diagnostic visant à valider les mesures de sécurité déjà existantes au sein du système d'information et à évaluer les risques selon des règles édictées par l'état. Le résultat de ce diagnostic a conduit à définir un plan de mise en œuvre de renforcement de la sécurité, du système d'information, approuvé à l'unanimité. Ce plan s'échelonne sur les trois prochaines années, pour une dépense prévisionnelle de 281 754 € HT.

Principe du recours à une concession de service de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires

Les élus ont approuvé à l'unanimité le principe du recours à une concession de services relative à la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires et le lancement de la procédure de passation de contrat.

Débat d'orientation budgétaire 2025

Les élus ont pris acte à l'unanimité de la présentation du rapport d'orientation budgétaire et de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires 2025.

► Prochain conseil : mercredi 26 mars à 19h à l'Espace Citoyen

Aujourd'hui sur Cesson-Sévigné, nous vous accueillons sur 2 magasins ATOL Optique et Audition...



... avec le même sourire, le même service et le même engagement pour votre santé visuelle et auditive.



ATOL OPTIQUE & AUDITION

6 mail de Bourgchevreuil - 02 23 45 18 01
C.Cial Carrefour - 02 99 83 18 19



restaurant ouvert 7/7

petite planche la chaumiere offerte sur présentation de ce flyer

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?



Contactez votre conseiller indépendant près de chez vous et confiez- lui votre projet immobilier en toute sérénité !



Eric CHAPUIS

Spécialiste sur le secteur de Cesson-Sévigné et alentours

06 74 87 90 75

eric.chapuis@safiti.fr



www.safiti.fr

EI - Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n°919 224 147 au RSAC de la ville de Rennes. Agissant pour le compte du 1^{er} dépositaire immobilier SAFTI (523 964 338 RCS Toulouse) sous la carte professionnelle n° CFI 3101 2118 000 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse.

V I S U A L

OPTICIEN DEPUIS 1959

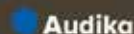


MARQUES / CRÉATEURS
100% SANTÉ
ÉQUIPEMENTS DE SPORTS

02 99 83 94 96

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI INCLUS
OPTIQUE VISUAL - BRUNO THIEULLET

8, PLACE DE L'ÉGLISE



Ethik sport club : se dépenser autrement



Alan Duvigneau, gérant d'Ethik Sport Club.

Alan Duvigneau, coach sportif depuis 2014, offre de nouvelles opportunités aux habitants avec l'ouverture d'une salle de sport innovante à La Monniais.

Ici, pas de branchement électrique : les machines fonctionnent grâce à l'énergie des sportifs ! Chaque effort produit alimente la console utilisateur, dans une démarche 100 % écoresponsable. « *Je suis heureux de mon installation à Cesson-Sévigné, dans un cadre verdoyant* » précise le Cessonnais. Six coaches proposent des cours collectifs en petits groupes le midi et en soirée : circuit training, gym abdos, yoga, boxe training, functional training et pilates... Il est aussi possible de bénéficier d'un coaching privé ou de s'entraîner en autonomie. Débutants et sportifs de haut niveau se retrouvent dans une ambiance conviviale et dynamique.

Envie d'essayer ? Venez tester un cours et découvrir une nouvelle façon de vous entraîner ! La salle est ouverte 7 jours sur 7, de 6h à 23h, en autonomie.

► 2 rue des Buttes, 06 27 09 57 81; duvicoaching.com

Ajili formation et recrutement commercial

Spécialiste du domaine commercial le groupe Ajili propose des formations en alternance, en partenariat avec des entreprises locales.

« *Notre volonté est de faire progresser nos candidats par l'immersion en entreprise, tout en leur apportant des compétences concrètes grâce à nos formateurs.* » précise Elodie Gougeon, fondatrice du centre avec Anthony Biard et Allan Jourdan. Pour plus de flexibilité, le centre propose jusqu'à six rentrées par an, favorisant un accompagnement personnalisé. La formation de 13 mois (1 jour de cours par semaine et 80 % en entreprise) permet d'obtenir un diplôme de niveau Bac + 2. Les locaux disposent de trois salles de formation et d'une cafétéria, dans un cadre très agréable entouré d'espaces verts. « *Situé à proximité du métro et de la gare bus, le centre est très accessible.* »

► 8, square du Chêne Germain, 02 30 96 15 97 ; groupe-ajili.fr



Anthony Biard, Elodie Gougeon et Allan Jourdan, gérants du groupe Ajili.



Armelle Bérard, gérante de Kératines.

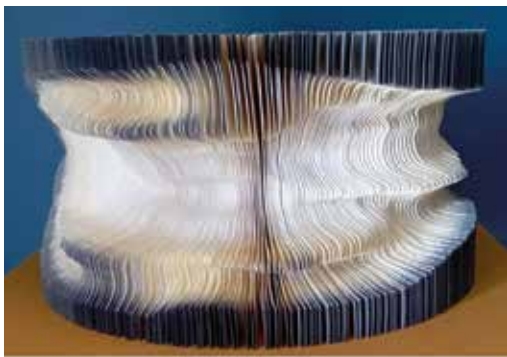
Kératines, un salon de soins personnalisés

Armelle Bérard vous invite pour un moment de détente et de soins personnalisés avec des produits respectueux et des techniques douces.

Ancienne urbaniste, Armelle Bérard suit une reconversion d'esthéticienne et approfondit ses connaissances sur la physiologie de la peau. Passionnée par le bien-être, elle est *sensible aux bienfaits des soins naturels*, « *j'utilise des produits respectueux et je suis spécialisée dans des techniques de stimulation cellulaire adaptées à chaque étape de la vie : grossesse, ménopause.* » Parmi ses spécialités, figure le massage facial Kobido, une méthode ancestrale japonaise aux vertus raffermissantes et relaxantes.

► cabinet des 4 Peupliers, 3 avenue des Peupliers, 06 45 33 30 94 (sur rendez-vous)

Au Pont des arts



Galerie Pictura : immersion dans le papier

La Ville est fière d'offrir aux habitants la Galerie Pictura, un lieu dédié à l'art contemporain. La vaste salle nichée au cœur du Pont des arts se transforme chaque année au gré des expositions mettant en lumière des artistes professionnels aux divers univers. Pour clôturer sa saison en beauté, elle propose du 26 février au 4 avril une exposition dédiée au papier sous toutes ses formes.



Deux artistes, Amélie Doussot et Emmanuelle Tonin, explorent cette matière avec une approche à la croisée de l'art et de l'artisanat. Amélie Doussot, artiste et relieuse, façonne des livres-objets, entre imaginaire et savoir-faire. Son travail interroge le rapport au temps et invite à ralentir dans un monde en pleine vitesse. Emmanuelle Tonin, quant à elle, sculpte le papier à différentes échelles, jouant avec la découpe et la superposition pour donner naissance à des créations uniques.

Cette exposition est une invitation à s'immerger dans l'univers du papier, un matériau qui, sous les mains de ces deux créatrices, se transforme en œuvres fascinantes.

► Exposition du 26 février au 4 avril. Horaires d'ouverture sur pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr

École des arts : le plaisir de jouer ensemble



Deux événements ont marqué la vie de l'École des arts en ce début d'année : la rencontre départementale de saxophones et la nuit des conservatoires.

160 élèves saxophonistes

La Ville a reçu au Carré Sévigné 13 écoles du département pour une journée dédiée au saxophone, réunissant ainsi plusieurs

générations. Après les répétitions, croisées par pupitre (alto, soprano, ténor, baryton et basse) chacune a enchaîné ses morceaux sur scène avant d'offrir le bouquet final. Les 160 saxophonistes ont fait vibrer la salle, un moment fort en émotion pour eux devant un public enflammé !



Une nuit d'enchantement réussie

La 2^e édition de la Nuit des conservatoires a fait carton plein ! Le public est parti à la découverte des disciplines de l'École dans un décor soigneusement préparé par l'équipe autour des fantômes, génies et djinns, en écho au thème annuel du Pont des arts : la légèreté. La déambulation à travers la danse et la musique a envoûté le public.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine pour vivre un nouveau moment hors du temps !

Le Printemps des Poètes à la Médiathèque

À l'occasion du Printemps des Poètes, la Médiathèque met à l'honneur Marie Pavlenko, autrice reconnue pour son œuvre riche et diversifiée. Une rencontre et un atelier d'écriture permettront d'échanger avec elle sur son univers littéraire.

Marie Pavlenko explore des thèmes tels que la métamorphose, de l'altérité et notre lien avec le vivant. Ses récits, tour à tour drôles, poétiques ou tragiques, sont empreints d'un profond engagement pour les droits des femmes et la préservation de la nature sauvage. Elle y met en scène des personnages en marge, fragiles, obstinés, résilients. L'équipe de la Médiathèque est heureuse de l'accueillir pour échanger autour de ses dernières œuvres "La main rivière" et "Traverser les montagnes et venir naître ici".

► Samedi 15 mars, atelier d'écriture de 14h à 16h, suivi d'une rencontre de 16h à 17h, sur inscription. Tout public



© Oumeya Ek Ouadje

Un carnet de paroles intergénérationnel



À l'occasion de la pièce de théâtre Gisèle Halimi, une farouche liberté, programmée au Pont des arts, des élèves de première du lycée Ozanam ont rencontré des seniors de la résidence d'Automne. Ensemble, ils ont échangé sur les différences entre avoir 17 ans aujourd'hui... et il y a 50 ans.

« Les jeunes ont recueilli les témoignages des résidents sur leur quotidien d'adolescent et sur les événements marquants, afin de créer un carnet de paroles », explique Élise Nozay, chargée de production et de médiation à la Ville. Ambre, 17 ans, a été touchée par l'histoire de Maria, née en 1933 à Cesson-Sévigné : « Le soir, elle n'avait pas le droit de sortir et a dû attendre ses 18 ans pour pouvoir danser. » Gauthier, lui, a interrogé Fred, qui lui a confié avoir étudié jusqu'à 25 ans pour devenir prêtre, sous la pression de sa famille. « Je n'imagine même pas qu'on puisse me forcer à devenir prêtre aujourd'hui ! » confie-t-il.

Agenda

Saison Culturelle

Les spectacles Passeport, Brad Melhdau et Quatuor Arod affichent complet.

La Belle au bois dormant

Dimanche 9 mars à 17h,
au Carré Sévigné
Tarifs : 15 €/ 10 €/ 6 €

Jean Clone

Mardi 18 mars à 20h,
à l'auditorium du Pont des arts
Tarifs : 20 €/ 16 €

Médiathèque

Gratuit, sur inscription

Plume à lire

Vendredi 7 mars à 18h30.
À partir de 15 ans.

Pouce on lit !

Mercredi 19 mars à 10h30 et samedi
22 mars à 10h et à 11h.
De 0 à 4 ans.

Graines d'histoires

Vendredi 21 mars à 18h.
À partir de 5 ans.

Born to read

Samedi 29 mars à 11h.
Du CM1 à la 6^e.
► mediatheque@ville-cession-sevigne.fr

École des arts

Gratuit.

L'École des arts fait son cinéma

Samedi 29 mars à 20h, au Carré Sévigné.
Musique et danse.

Glaz Arena

Le lac des cygnes

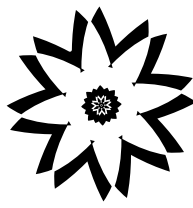
Samedi 15 mars à 16h et à 20h.
À partir de 40 €.

Tutu

Vendredi 28 mars à 20h30.
À partir de 38 €.

► glaz-arena.com

Spectacle
Saison 24•25



Pont des arts
Cesson-Sévigné



© LAURENT GUIZARD

THÉÂTRE • AUDITORIUM DU PONT DES ARTS • 20H

Mardi 18 Mars

JEAN CLONE

CIE AÏE AÏE AÏE - JULIEN MELLANO

Avec le soutien de



OCC Football

Rencontres de championnat à domicile
Stade de la Valette
Sam. 1^{er} mars

(horaire à préciser)

Régional 2 : U14 contre le CPB Bréquigny.

Dim. 2 mars à 15h

R2 : Seniors M contre le stade Castelbourgeois.

Samedi 8 mars (h. à p.)

R2 : U17 contre le CPB Bréquigny.

Dim. 9 mars à 15h30

R1 : Seniors F contre US St Malo.

Dim. 16 mars à 15h30

R2 : Seniors M contre U.S. Châteaugiron

Sam. 22 mars (h. à p.)

R 2 : U14 contre le FC Dinan/Léhon

Sam. 29 mars (h. à p.)

R 2 : U17 contre le FC St Aubin d'Aubigné

Sam. 15 mars à 18h

Stade Roger Belliard

N3 : seniors Masculins contre le FC St Lô Manche

► ocessionfootball.com

Atelier du 7 bis

Rencontre avec une autrice

Vend. 7 mars à 20h

Librairie des Gourmandises sur l'étagère.

Gaëlle Josse présente son dernier roman "*De nos blessures un royaume*".

La rencontre animée par Odile Larroque, sera suivie d'un temps de dédicace.

Animation gratuite.

► Réservation obligatoire sur le site librairie-cesson.fr

OCC Tennis de Table

Championnat par équipe
Samedi 8 mars à 16h

Salle Paul Janson

- Nationale (N) 2 : OC Cesson reçoit Ferrière

- N 3 : OC Cesson reçoit Bordeaux.

Samedi 29 mars à 16h

- N 2 : OC Cesson reçoit Saint Jean 45

- N 3 : OC Cesson reçoit Nantes.

Entrée gratuite.

► ocessiontt.fr

Cesson Grand Large

Soirées techniques

Lun. 10 mars à 20h

Salle du pressoir.

Premiers secours en mer, niveau 2.

Lun. 17 mars à 20h

Navigation de nuit

Lun. 24 mars à 20h

Navigation électronique - GPS

Gratuit et ouvert à tous

► cessongrandlarge.org

Ensemble Partageons le numérique

Atelier Généalogie (2h)

Lundi 10 mars à 9h30

Médiathèque

Jeu. 27 mars à 9h30

Salle 15 du Centre de loisirs.

Mini-Stage (2h30)

Jeu. 6 mars à 9h30

"Bien gérer sa messagerie".

Salle 15 du Centre de loisirs.

► epn35510@gmail.com ; 07 83 38 02 65 ;

Paroisse Ste Catherine de Sienne

Conférence

Ven. 14 mars à 20h

Salle St Martin au Presbytère.

"Il est urgent de prendre le temps", animée par le frère dominicain Antoine de Fayolle. Entrée libre, ouvert à tous.

► paroisse-cesson-thorigne.fr

Au centre du mouvement

Atelier

Dimanche 16 mars, de 9h30 à 12h30

Salle de l'Étournel.

Sur le thème "Le dos, un dos en bonne santé".

Tarif : 45 €.

► feldenkrais-acm@laposte.

fr ou 06 48 19 94 31

CRIP (Cesson Réflexions Informations Perspectives)

Mieux connaître la

Métropole

Ven. 21 mars de

17h30 à 20h30

Salle de l'Étournel.

► crip.cesson@gmail.com

Cesson Rennes Métropole HB

Jours de match

Ven. 21 mars à 20h

Glaz Arena.

CRMHB contre

Montpellier.

Sam. 5 avril à 20h30

CRMHB contre Nîmes.

Tarifs : à partir de 9,5 €.

► cesson-handball.com

Association Gemmologie, Minéralogie et Fossiles

38^e salon exposition

Sam. 22 et dim. 23 mars

Carré Sévigné, de 10h à 19h le samedi, de 10h à 18h le dimanche.

En présence d'une cinquantaine d'exposants, venant de toute la France. Tarif : 5 €. Entrée gratuite pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

► 06 37 06 00 53

contact@agmfo.fr

Secours Catholique

Repas convivial

Dimanche 23 mars à 12h30

Salle de la Touche Ablin.

Repas sur le thème

"Savourons le retour du Printemps". Ouvert à tous.

Libre participation aux frais. Inscriptions avant le 13 mars.

► 06 74 43 08 69

Kifékoï

Représentations théâtrales

Ven. 28 et sam. 29 mars à 20h et dim. 30 mars à 16h

Auditorium du Pont des arts.

La compagnie théâtrale présente "Féminocratie", une pièce d'Anne-Sophie Nédellec mise en scène par Serge Blanché.

Entrée : 10 €/ 5 € ;

gratuit pour les moins de 12 ans.

► Réservation sur HelloAsso, Kifékoï ou par mail à reservations@kifekoi.com

UPCC

Bourse puériculture vêtements et jouets

Sam. 29 mars de 9h à 13h

Salle Paul Janson.

► upcc@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson Mémoire et Patrimoine

Assemblée générale

Sam. 29 mars à 15h

Salle du Pressoir.

► 02 99 83 89 47

Comité des fêtes

Les classes 5

Dimanche 6 avril

Salle de Grippé.

Réservez pour participer à cette agréable journée.

► 06 86 86 41 88

Les Irréductibles Kop : rejoignez les supporters

En 2012, une équipe de passionnés a créé le KOP pour soutenir leur club préféré : le Cesson Rennes Métropole handball. Une seule mission : « encourager l'équipe et vivre des moments sportifs en collectif ».

« Notre rôle est de mettre l'ambiance à la Glaz Arena les jours de matchs. Nous chantons, nous tapons sur les tambours pour soutenir les joueurs et entraîner le public... » précise Béatrice Junel, la présidente. Lors des rencontres à l'extérieur, pas question de rester chez soi, les supporters se retrouvent dans un bar cessonais. « Nous passons par toutes les émotions, chaque saison est différente ! Nous encourageons les handballeurs dans les bons moments et ceux plus difficiles. Le club a bien évolué mais il manque encore de sponsors pour aller plus loin. » observe-t-elle. L'Irréductible Kop cherche à renforcer ses rangs. N'hésitez pas à les rejoindre !

► Contact : kopcessonhand@hotmail.fr



OCC natation - triathlon : entraînez-vous pour un duathlon

Le club sportif propose 3 formats de duathlons (course et vélo) dimanche 27 avril, stade Roger Belliard. L'événement est accessible à tous, notamment le format XS découverte et les courses jeunes. Le format Open labellisé D3 s'adresse à un public plus expérimenté. Choisissez votre parcours :

🕒 9h30 : course XS : ouverte aux équipes en relais et en découverte, accessible dès la catégorie benjamins et minimes (2 km de course à pied, 8 km de vélo et 2 km de course à pied) ;

🕒 12h : courses 6-9 ans (250 m de course à pied et 1080 m de vélo, 250 m de course à pied) ;

🕒 12h30 : courses 9-11 ans (510 m de course à pied, 2200 m vélo et 510 m de course à pied) ;

🕒 14h : course S (manche du championnat D3 : les résultats seront pris en compte dans le classement par équipe des clubs de ligue de Bretagne). Cette course est également ouverte en Open, à partir de 16 ans : 5 km de course à pied, 20 km de vélo et 5 km de course à pied.

► Informations et inscriptions sur klikego.fr

► Contact : duathlon@occnatation.fr



Kayak : du spectacle au Stade d'Eaux Vives !

La Coupe de France Nationale 1 de slalom, événement majeur du calendrier du canoë-kayak se déroulera à Cesson-Sévigné les 29 et 30 mars. Le Stade d'Eaux Vives accueillera les 200 meilleurs kayakistes du pays dont les médaillés olympiques des Jeux de Paris.

Les compétitions débuteront le samedi à partir de 9h avec les phases qualificatives, suivies des demi-finales et finales l'après-midi jusqu'à 17h. Une 2^e manche aura lieu le dimanche de 8h30 à 16h30, avec les podiums et remise de récompenses vers 16h30. Cet événement est une opportunité unique de découvrir le slalom de canoë-kayak dans un cadre convivial (entrée libre, séance de dédicaces des médaillés olympiques, exposition photo sur le canoë-kayak, buvette et restauration)

Sept sportives et sportifs cessonais du club des Poissons Volants (Tom Bouchardon, Camille et Titouan Castryck, Mewen et Elouan Debliquy, Laurette Laly, Honorine Pichard) prendront le départ pour essayer de décrocher leur place pour les sélections en équipe de France qui auront lieu sur le bassin olympique à Vaires-sur-Marne en avril. Venez les encourager !



Vestiaire solidaire : le seconde main rime avec entraide

Situé dans la maison à l'entrée du stade Roger Belliard, le Vestiaire Solidaire est bien plus qu'un simple point de vente de vêtements. C'est un véritable lieu de partage et de solidarité, où chacun peut venir échanger et tisser du lien social dans une atmosphère conviviale.

Ouvert à tous, sans condition d'accès, cet espace donne une seconde vie aux vêtements. « Vous pouvez déposer les vôtres (propres et en bon état) et repartir avec de belles trouvailles à tout petit prix ! », explique Martine Le Goff, présidente de l'association.

En plus de favoriser une consommation responsable, les ventes permettent de récolter des fonds pour des associations locales, « cela nous tient à cœur » précise la présidente. En 2024, pas moins de 17 000 € ont été redistribués à neuf structures solidaires : le Centre Communal d'Action Sociale et l'Association des Établis-



sements Sociaux de la Ville, Clic Alli'âges, le Secours Catholique, le Secours Populaire, les Restos du Cœur, les Tricoteuses de Noyal, Cécile Étoile et United Riders. Derrière cette belle dynamique, une équipe de bénévole met tout en œuvre pour faire vivre ce projet.

► N'hésitez pas à venir les rencontrer lors de leurs permanences : mardis, mercredis et jeudis de 14h à 17h (hors vacances scolaires).

Cesson danse vous entraîne à maîtriser vos pas

Rock'n roll, tango, danse de salon... Vous souhaitez apprendre à danser avec David, un professeur diplômé et expérimenté dans une ambiance conviviale ? Sautez le pas avec Cesson Danse !

Fondée il y a plus de 20 ans, l'association franchit cette année le cap des 200 adhérents, une première dans son histoire. Les danseurs se retrouvent le mercredi ou le jeudi à l'Espace Sportif Bourgchevreuil pour partager leur passion. « Nous refusons du monde pour les initiés ! L'engouement pour la danse a explosé après le Covid et nous avons la chance d'avoir une salle spacieuse avec un parquet idéal » souligne Alain Salmon, président de l'association depuis 4 ans.



Si la danse se pratique en couple, il n'est pas nécessaire de venir à deux au moment de l'inscription. « Cela représente un exercice difficile au début de l'année pour répartir les couples. » En plus des danses de salon et de cours de rock, Cesson Danse propose la Bachata, une danse originaire de Porto Rico. « Cette discipline séduit particulièrement les jeunes d'une vingtaine d'année. » Envie de découvrir ? Profitez d'une semaine d'essai gratuite en début de saison et venez partager le plaisir de la danse !

► Contact : cessondanse.sportsregions.fr

PERMANENCES

Action Emploi Cesson

Accueil sur rendez-vous
place de Waltrop
► 02 99 83 25 96 ou
pae.aec.cesson-sevigne@gmail.com

Aide aux démarches administratives en ligne

Jeudis 6 et 20 mars
sans rendez-vous
à l'Espace Citoyen de 14h à 17h
Gratuit.

Amicale des donneurs de sang

Mar. 1^{er} et mer. 2 avril
Espace de Grippé
► Inscription sur
dondesang.efs.sante.fr

CIDFF 35

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Jeudis 13 et 27 mars
sur rendez-vous de 13h.30 à 16h30, à l'Hôtel de Ville
► 02 99 30 80 89

CLIC Alli'âges sur rendez-vous

02 99 77 35 13
Lieu d'information et d'orientation sur les questions relatives au maintien de l'autonomie. Antenne de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
► 0 800 35 35 05

Conseillers numériques

Jeudis 6 et 13 mars
Créneaux individuels le matin à la résidence d'Automne et l'après-midi à l'Espace Citoyen.
► Sur rendez-vous au 02 99 83 52 00 (le matin uniquement);
affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

Conciliateur de justice

Jeudi 6 mars
sur rendez-vous
à l'Espace Citoyen de 10h à 17h
► 02 99 83 52 00

Ensemble Partageons le Numérique

Vous avez des difficultés avec les démarches en ligne, les actions numériques du quotidien.

Permanences Entr'Aide numérique - aide individuelle
Jeudis 6, 13, 20 et 27 mars

à la médiathèque entre 9h30 et 11h30
Aide individuelle, sans rendez-vous. Avec vos questions personnelles.

Accueil numérique - aide ponctuelle

Conseil, orientation, problèmes simples. Chaque mercredi scolaire, à la médiathèque entre 17h30 et 18h30

Inscriptions pour les stages : à chaque permanence ou par mail/SMS
► 07 83 38 02 65
epn35510@gmail.com

Insertion sociale et professionnelle

Pour les 16-25 ans
Les mardis et jeudis
au point accueil emploi de 9h à 17h30
• sur rendez-vous uniquement
► 07 60 84 44 16
klaunay@we-ker.org

Vestiaire solidaire

Les mardis, mercredis et jeudis
au stade Roger Belliard de 14h à 17h.
(fermé pendant les vacances scolaires)
► 06 06 54 49 73

NUMÉROS UTILES

› **CDAS**
(Centre Départemental d'Action Sociale) :
02 99 02 20 20
› **Centre anti-poisons**
02 41 48 21 21
› **CPAM**
3646, ameli.fr
› **Déchetterie**
Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi).
02 23 62 26 22
› **Eau du bassin rennais**
02 23 22 00 00 ;
eaudubassinrennais.fr ;
› **Hôpital privé Sévigné**

02 99 25 50 50
› **La Croix Rouge**
09 70 28 30 00 (gratuit, 7j/7 ; de 8h à 20h)
› **MDPH**
(Maison Départementale des Personnes Handicapées) :
0 800 35 35 05
› **Pharmacies de garde**
32 37
› **Police nationale**
02 57 87 10 05 ou 17
› **Police municipale**
02 99 83 52 14 /
06 09 35 73 92
(du lundi au vendredi,

de 9h à 18h ; le samedi, de 7h à 12h)
police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr
› **Pompiers : 18**
› **RAM (relais assistants maternels)**
02 99 83 52 00
› **SAMU 35 : 15**
› **Service d'urgence 24 h/24**
02 99 25 52 49
› **Solitud'écoute**
0 800 47 47 88 (association les Petits Frères des Pauvres) de 15h à 20h, 7j/7
› **SOS parentalité**

09 74 76 39 63
› **Urgence sans abri : 115**
› **Violences conjugales**
02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7 jours/7 3919 ou 114 numéro d'écoute national, de 9h à 19h
Signalement en ligne
arretonslesviolences.gouv.fr
› **Violences sur les enfants : 119**
› **Voirie Rennes Métropole**
02 23 62 29 82
metropole.rennes.fr

État civil

Du 3/01/2025
au 31/01/2025



NAISSANCES

- Samy BERRADA
- Feleknaz SARSU
- Raphaëlle SAGET
- Maël MERZOUK



DÉCÈS

- Odile FOLL, veuve BOUFFORT, 75 ans
- Michèle AUFFRET, 76 ans
- Philippe BILLARD, 73 ans
- Claude FÉVRIER, 89 ans
- Marie MAGALON, veuve LE GUILLOUZER, 86 ans
- André GAUTIER, 93 ans
- Benjamin ROUVIERE, 38 ans
- Etiennette GUILLO, veuve TRUQUET, 91 ans
- Jacques BASLÉ, 93 ans
- Marie QUÉAU, veuve LÉOST, 89 ANS
- Jean-Claude TROALIC, 82 ans
- Rémi MÉNARD, 88 ans
- Andrée LAVARAGUE, veuve MEIGNAUT, 94 ans
- Antoine CERTENAIS, 101 ans
- Jean BOUDRY, 71 ans
- Marc FOURNIER, 75 ans
- Jeanne GAZON, 99 ans
- Gaël CHOPIN, 59 ans
- Jean HORBETTE, 97 ans

Urbanisme

Permis de construire accordés du 1^{er}/01/2025
au 31/01/2025

› Octroi avec prescriptions

- 4C la Frinière : modification de la surface du terrain et du nombre de parcelles à la suite d'une erreur de références cadastrales, ajout de clôtures ;
- 11 E La Planchette : modification des clôtures ;
- 99, rue de la Chalotais : modifications de la façade Nord, côté bd Saint Roch, modifications des ouvertures ; création de deux vestiaires de sport ;
- Le Grand Gué : construction d'un bâtiment d'activités de services recevant du public ;
- Les Vignettes : réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance supérieure à 50 KWc. Panneaux photovoltaïques sur structure fixe ;

- Les Vignettes : réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance supérieure à 250 KWc. Panneaux photovoltaïques sur structure fixe.

› Octroi

- Le Bas village : création d'un bâtiment tertiaire pour le personnel SNCF de 349 m² sur deux niveaux, en remplacement de 3 bungalows vétustes ;
- 8 F chemin de la Guilbonnais, lot 6, lotissement Kottage : création d'une maison individuelle T5 avec un carport et un abri vélo ;
- 10, Nantiveul : extension d'une maison individuelle en façade Sud du corps principal existant ;
- Rue de la Peuplerais, ZAC des Pierrins : construction de 15 maisons individuelles en R+1 + combles (3 T5 et 12 T4).

Permanences des élus

Le Maire Jean-Pierre Savignac

reçoit sur rendez-vous, chaque mercredi de 8h30 à 10h.
Tél. : 02 99 83 52 00

Permanences des adjoints

le samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

Samedi 1^{er} mars

Michel GOURSOLAS, adjoint chargé de la Sécurité, de l'informatique et des transports alternatifs

Samedi 8 mars

Isabelle WYART, adjointe chargée des Finances et du Budget

Samedi 15 mars

Yannick GABORIEAU, adjoint chargé du Développement durable, du cadre de vie et de la Voirie

Samedi 22 mars

Gwenaëlle DELPAL, adjointe chargée de la Culture

Samedi 29 mars

Jean-Pierre SAVIGNAC, le Maire

Reprise de cabinet

Le docteur Aurélie RIZZO-MARZILLI, vous informe de la reprise du cabinet d'Orthodontie du Docteur Apiou, au 12, place des Arcades. (Orthodontie enfants et adultes).

Ouvert le lundi, de 14h30 à 19h ; mardi, de 9h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h ; le mercredi, de 9h30 à 13h et de 14h à 19h ; le jeudi et le vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h.

► Contact : 02 99 83 85 15



MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville -
02 99 83 52 00

› Mairie, Espace Citoyen et Mairie-annexe

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 (fermé au public le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi).

› **Toutes nos infos sur ville-cesson-sevigne.fr**

› Espace Citoyen

Seul l'Espace Citoyen est ouvert le samedi, de 9h à 12h.



**CONNECTÉE
À LA NATURE**